

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**Rapport d'évaluation externe du
programme de Licence en « Ingénierie des
Systèmes d'information » de l'Université
Polytechnique de l'Ouest Africain
(UPOA)**

L'équipe d'évaluation :

- Pr Moussa LO, Président
- Pr Alex Louis Gabriel CORENTHIN, Membre
- M. Bilal KANE, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Juin 2015

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation du programme évalué.....	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	4
3. Description de la visite	4
4. Appréciation de la visite des locaux.....	5
5. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup6	
6. Point forts.....	10
7. Points faibles	10
8. Appréciation générale du programme	10
9. Recommandations à l'établissement.....	10
10. Proposition de décision	10
Annexes	11

Introduction

Un groupe de trois experts commis par l'ANAQ-Sup et composé de Messieurs Bilal KANE, Alex CORENTHIN et Moussa LO s'est rendu en date du Lundi 01/06/2015 à l'Université Polytechnique de l'Ouest Africain (UPOA) pour l'évaluation externe du programme de Licence en Ingénierie des Systèmes d'Information.

La journée a démarré à 8h30 par l'accueil des experts par la Direction de l'UPOA.

Les travaux ont démarré à 9h15 par le partage de l'agenda de la journée annoncé par le Président du groupe d'experts. Il s'en est suivi une séance de travail de deux heures et trente minutes qui a permis au Président de l'UPOA, Monsieur El Hadji Ibrahima SALL, et à son staff (Secrétaire Général, Directeur des études, Chargé de la qualité, Responsable de la Scolarité) de présenter l'établissement et le programme de formation.

Après cette première séance, les experts se sont entretenus avec les différentes composantes que sont les enseignants, les personnels administratifs et les étudiants (voir en annexe la liste complète des personnes interrogées).

Par la suite, après une pause déjeuner, la délégation des experts a effectué la visite des locaux de l'UPOA.

La visite s'est terminée par une restitution orale en présence du Président de l'UPOA et de son staff. Durant cette restitution, les experts ont fait ressortir les premiers éléments d'appréciation en termes de points forts, de points faibles et d'aspects à améliorer sous forme de recommandations.

La mission a pris fin à 17h.

1. Présentation du programme évalué

L'UPOA a démarré en 2007 avec la vision de mettre en place une institution de grande qualité, style « grande école ». Des collaborations ont été nouées avec des institutions françaises de renom comme HEC et l'Ecole Normale Supérieure (ENS).

Les programmes proposés sont basés sur un socle de compétences mathématiques-physique (modèle années préparatoires). 2 pôles de formations sont proposés : Finances et Management Avancés (IFMA), Sciences et technologies Avancées (ISTA).

Le programme évalué est une Licence en Systèmes Informatiques et Téléinformatique, Option Systèmes d'Information. Il est offert par l'UPOA depuis 2007 et a déjà sorti 3 promotions.

Le programme forme des Techniciens Supérieurs en Système d'Information. Les compétences visées sont :

- administration des bases de données au sein des entreprises et sociétés ;
- administration des réseaux informatiques ;
- développement d'outils permettant l'auto-entreprenariat par la création d'applications et maintenance d'applications (applications web) ;
- création et de maintenance des sites Web.

La Licence permet d'accéder au niveau du Master de la même spécialité.

Les experts ont fait remarquer que le libellé de la formation sur le rapport d'autoévaluation devait être revu en indiquant le *domaine* « Sciences et Technologies » et la *mention* « Informatique », spécialité « Systèmes d'Information ».

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Concernant la forme du document, le rapport d'auto-évaluation respecte le canevas défini par le guide d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup.

Concernant le fond, le document répond de manière assez globale aux différents champs et standards du référentiel de programme.

Le rapport est autocritique et soulève aussi bien les points forts que les points à améliorer et propose des perspectives d'amélioration. L'évaluation des standards donne lieu à des niveaux d'atteinte (en %).

3. Description de la visite

3.1 Organisation et déroulement de la visite

Le tableau ci-dessous donne le chronogramme de la visite effectuée par les experts :

<i>Horaires</i>	<i>Activités</i>
08h 30 - 09h 15	Arrivée de la délégation des experts et Installation des experts
09h 15 - 10h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'UPOA par son Président, complété par le SG • Présentation de la filière par le Responsable • Présentation démarche Qualité par le Responsable de la Qualité
10h 30 – 11h 45	Echanges sur l'établissement et le programme
11h 45 - 13h 40	Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants)
13h 40 - 15h 00	<i>Pause-déjeuner</i>
15h 00 - 15h 40	Visite des locaux (salles de cours, salles de TP, etc.)
15h 45 – 16h 15	Séance de débriefing des experts
16h 30 - 17h 00	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation (en présence du Président de l'UPOA)

4. Appréciation de la visite des locaux

La visite de locaux s'est déroulée de 15h00 à 15h40. Les lieux visités en rapport avec le programme évalué sont les suivants :

- Salles de cours équipées (capacité de 30 étudiants),
 - o 2 salles au RDC
 - o 2 salles au 1^{er} étage
- Bibliothèque avec salle de lecture, transformable en salle de cours au 1^{er} étage
 - o Bien équipée,
 - o Documents classés par domaines de spécialité
- Salle de cours dédiée à la formation biomédicale attenante à un laboratoire en cours d'installation au 2^{ème} étage

L'établissement est équipé d'extincteurs incendie placés sur chaque palier, mais il est nécessaire de faire procéder au contrôle de validité pour respecter les dates de validité.

Un groupe électrogène permet d'assurer la continuité de l'alimentation électrique.

L'établissement dispose d'une capacité d'extension et envisage de mettre en place un espace sportif pour les étudiants.

Un restaurant interne, confié à un prestataire, permet d'assurer la restauration du personnel et des étudiants.

5. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

La synthèse de la grille d'analyse du programme d'études au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

Champs 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études	
Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé	
Le programme de Licence en Systèmes Informatiques et Téléinformatique, Option Systèmes d'Information est offert par l'UPOA depuis 2007 et a déjà sorti 3 promotions.	
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT	
Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.	
L'offre initiale de formation de l'UPOA repose sur une vision de formation d'élite (ingénieurs) avec un cycle préparatoire. Le changement de cap qui a permis l'introduction du programme de Licence n'a pas été bien amorcé. Par conséquent, l'offre globale de formation de l'UPOA n'est plus cohérente et les objectifs de formation ne sont plus clairement définis.	
Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT	
Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.	
Il y'a plusieurs enseignants qui proviennent des milieux professionnels.	
Le processus de validation des programmes se fait cependant en interne avec les organes de l'UPOA. Nous suggérons de mettre en place un Conseil pédagogique et scientifique intégrant des entreprises.	
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT	
Champs d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité	
Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.	
L'UPOA dispose d'un règlement intérieur et d'une charte pédagogique bien diffusés. L'organigramme de l'établissement permet l'implication des personnels.	
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT	

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Malgré l'existence d'un Conseil pédagogique, le programme a été mis place par des compétences extérieures (collaborateurs étrangers). La licence est venue s'ajouter, de façon non cohérente, à une offre de formation d'ingénieurs avec classes préparatoires.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'UPOA a recruté un spécialiste de la qualité qui s'occupe de l'assurance qualité des programmes. D'importants efforts ont été menés dans ce sens : évaluation des processus, évaluation des programmes, etc.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette ne respecte pas les normes du LMD, telles que stipulées par les textes réglementaires nationaux (loi, décrets, etc.). L'affectation des crédits aux UEs et la répartition horaire (présentiel/TPE) ne sont pas respectées. Cela semble être lié au fait que l'UPOA a commencé le programme avant la réforme LMD et est entré progressivement dans le système LMD.

Les syllabi disponibles ne sont pas harmonisés et ne correspondent pas toujours aux enseignements décrits dans la maquette.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

L'objectif de la licence est de former des techniciens en informatique. Le tronc commun de L1 et L2 avec les autres Licences du pôle fait cependant que l'essentiel des matières informatiques du programme sont concentrés en L3. Cela ne permet pas de donner aux étudiants tous les éléments nécessaires par rapport aux compétences identifiées. Il s'y ajoute que le programme n'est pas très cohérent sur les 3 ans (cf. arguments évoqués au-dessus par rapport à la vision initiale de l'UPOA).

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Le programme étant offert dans le format LMD, les conditions sont celles prévues dans les décrets d'application du LMD qui sont connues des étudiants. Cependant, certaines informations devraient être précisées dans le règlement intérieur et la charte pédagogique (notamment les éléments relatifs à la compensation et aux conditions de passage conditionnel).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les taux de réussite avoisinent les 100%, et sont donc très satisfaisants. Ce taux de réussite est cependant à relativiser vu les effectifs faibles d'étudiants (une vingtaine en L1 et une douzaine en L2 et 2 seulement en L3).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Bien qu'essentiellement composé de vacataires, le corps enseignant est compétent. Les enseignants qui interviennent sont, pour la plupart, des universitaires ou des professionnels qualifiés.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

L'UPOA n'a pas de personnel enseignant permanent.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

L'UPOA n'ayant pas de personnel enseignant permanent, ce standard est sans objet.

Appréciation globale sur le standard :

Champs d'évaluation 5 : Étudiant(e)s	
Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.	
<p>Le programme de Licence est ouvert aux bacheliers des séries scientifiques. L'accès en L3 est possible après un Bac+2 (DEUG, BTS, etc.).</p> <p>Ces conditions d'admission sont publiées (site web de l'UPOA, etc.).</p> <p>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</p>	
Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.	
<p>Aucune discrimination concernant le genre n'a été constatée.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</p>	
Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.	
<p>Aucune information sur la mobilité des étudiants ne nous a été fournie. Les conventions signées ne semblent pas permettre cela de façon effective.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT</p>	
Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.	
<p>Compte tenu des faibles effectifs d'étudiants et de la disponibilité des enseignants (bien que vacataires), l'encadrement est correctement assuré.</p> <p>L'UPOA doit cependant prévoir le recrutement de PER permanents.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</p>	
Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.	
<p>Le suivi des diplômés est réalisé à ce jour à cause du faible nombre d'étudiants. Il faut cependant prévoir quelque chose de plus formel pour garantir l'activité.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</p>	

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux	
--	--

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

L'UPOA dispose de locaux adéquats et confortables, bien appréciés par les étudiants : salles de cours, salle de documentation, toilettes, restaurant, espaces verts, possibilité d'extension.

Il faudrait cependant renforcer les équipements de travaux pratiques.

Nous n'avons pas eu d'informations sur les ressources financières de l'UPOA et, compte tenu des effectifs faibles, on peut se poser des questions sur la viabilité financière du programme.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

6. Point forts

- Existence d'un processus qualité bien enclenché
- Locaux suffisants et environnement correct
- Personnel engagé
- Capacité d'innovation et leadership de la Direction

7. Points faibles

- Manque de vision et de lisibilité de l'offre de formation
- Maquette et syllabi non cohérents et non réglementaires
- Effectifs faibles (manque d'attractivité de l'offre de formation)
- Organigramme (position de la Cellule qualité)
- Pas de PER permanent

8. Appréciation générale du programme

Malgré l'existence d'un processus qualité bien enclenché, la maquette du programme ne respecte pas les normes du LMD, telles que stipulées par les textes réglementaires nationaux (loi, décrets, etc.).

9. Recommandations à l'établissement

- Recruter du personnel permanent (PER) pour la filière
- Refondre la maquette et les syllabi pour établir une lisibilité des parcours
- Améliorer la communication interne et externe
- Mettre un SI interne (Scolarité, Bibliothèque, Gestion des emplois du temps)

10. Proposition de décision

NON ACCREDITATION

Annexes

1.2 Liste des personnes rencontrées

Lors des entretiens avec les enseignants, les PATS et les étudiants, les personnes rencontrées sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Liste des personnes interrogées lors des entretiens.

PER (tous vacataires)

- Mme Marianne Dioh, Doctorante, Cours Culture & sciences humaines
- Ousmane Racine Ly, Ingénieur-Doctorant, Responsable filière, techno Web et SGBD
- Souleymane Bah, Ingénieur, Programmation Orientée Objet
- Mr Sada Sory Thiam, Docteur, Mathématiques
- Mr Armel BOKOYO, Ingénieur ESTM,
- Mr Chris Alban SOUAMOUNOU, Ingénieur, Systèmes & réseaux
- Mr Mamadou Tine, Doctorant, Physique
- Hamet Seydi, Professeur, Vice-Président, Mathématiques

PATS

- Mr Ndiaye, Directeur des études
- Mme Diokh, Responsable de la Scolarité
- Mr Gueye, Responsable qualité

ETUDIANTS

- Mr Issa Laye Seck, L3 Info
- Mr Khalifa Abacar Diouf, L2 Info
- Cheikh Ahmadou Djigo, L1 Maths Sup
- Thiva Fatou Kine Gako, L3 Info